
COPENHAGUE – Session de travail des dirigeants régionaux et de l’ALAC, 7^e partie
Dimanche 12 mars 2017 – 13 h 45 à 15 h CET
ICANN58 | Copenhague, Danemark

ALAN GREENBERG: Très bien. Je crois que nous avons pratiquement notre quorum. Il est pratiquement atteint. Donc, nous allons parler de l’année fiscale 2018 et du budget 2019 et c’est monsieur Tijani Ben Jemaa qui va modérer la séance.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Alan. Xavier est ici. Donc sans plus attendre, nous allons parler du budget pour l’année fiscale 2018 et la préparation de l’année 2019. Donc, nous allons... Il ne veut pas s’asseoir à la table.

Xavier prend un micro. Je lui donne la parole

XAVIER CALVEZ: Donc, je vais vous présenter un petit peu ce que nous avons dans notre présentation. Merci beaucoup de m’avoir invité à venir vous parler. On s’est un petit peu invité, mais vous nous avez aimablement répondu par l’affirmative.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Comme Tijani l’a indiqué, nous allons parler de l’année 2018 et de ce budget qui vient d’être publié le 8 mars pour les commentaires publics, et nous avons donc... un aperçu de ce budget sera donné. Nous allons parler de tous les aspects du processus budgétaire comprenant l’année fiscale 2019 également. C’est un processus qui va bientôt commencer pour nous, la préparation de 2019.

Je vais vous présenter l’équipe. Vous avez quatre membres ici de l’équipe de planification. C’est une équipe de six. Ils organisent ce processus. Vous avez leur photo. Vous avez Becky, Taryn et Jessica qui sont ici, et à Los Angeles, nous avons les autres membres de l’équipe. Je vais donc donner la parole à Taryn ou Becky, vous voulez commencer ?

Taryn commence, très bien.

TARYN PRESLEY:

Eh bien, bonjour à toutes et à tous. Je m’appelle Taryn Presley. Je suis responsable de la planification financière et de l’analyse. Nous allons commencer par une brève introduction. Ensuite, nous allons parler du processus de planification et le statut actuel. Nous allons ensuite parler du plan opérationnel pour le budget. Nous allons parler des prochaines étapes pour le processus budgétaire et de la manière dont les membres d’ALAC

et At-Large peuvent s’engager plus dans le processus budgétaire et nous pourrons répondre à vos questions.

Donc ensuite, nous allons vous donner une idée du calendrier.

Comme vous le savez, nous avons commencé rapidement ce processus en septembre 2016. Nous avons publié le calendrier avec toutes les interactions que nous aurions avec la communauté, toutes les étapes importantes.

Nous sommes passés au mois de novembre... l’ICANN 57, le 8 novembre. Et nous avons visité les SO et les AC, comme nous le faisons aujourd’hui, pour vous mettre à jour sur les progrès des processus budgétaires et vous écouter également.

Ensuite, nous avons passé les derniers mois à développer ce plan opérationnel et budgétaire sur cinq ans pour l’année 2018, en commençant par celle-ci. Donc le 8 mars, nous avons publié notre ébauche pour l’année fiscale 2018 pour les commentaires publics. Ensuite, nous aurons 52 jours, c’est plus que le minimum de 45 jours. Nous voulons donner le temps à toute la communauté de s’exprimer par l’intermédiaire des commentaires publics.

Donc jusqu’au 25 mai, vous pouvez effectuer des commentaires publics. Tout cela sera publié le 25 mai et il y aura une approbation en juin à la réunion 59 de l’ICANN.

Donc le statut actuel, comme je l’ai dit, nous avons publié une ébauche de plan opérationnel sur cinq ans et pour 2018.

Avant de soumettre aux commentaires publics, nous recommandons que s’il y a des questions de la communauté... Nous pouvons répondre à vos questions et clarifier donc la situation budgétaire et financière. Vous avez une liste de diffusion, un courriel plutôt à controller@icann.org. Donc, cela nous aide à faire des commentaires solides et répondre aux questions.

Comme nous l’avons fait de par le passé, nous pouvons débattre des commentaires. Vous pouvez contacter le personnel pour que tout soit absolument clair, qu’on comprenne bien les commentaires et qu’on puisse répondre à ces questions. Donc, nous vous demandons donc de demander une réunion avant le 31 mars avec un membre du personnel.

En plus de cela, nous avons les requêtes budgétaires supplémentaires pour les SO et les AC. Vous connaissez le processus. Nous avons reçu plus de 60 demandes soumises par 6 SO et AC. Elles sont actuellement à l’étude pour recommandation auprès du Conseil d’administration au mois d’avril pour qu’il puisse y avoir par la suite une approbation éventuelle du Conseil d’administration d’ici la réunion du

Conseil d'administration du mois de mai. Ceci dit, je repasse la parole à Becky.

BECKY NASH:

Merci Taryn. Je vais couvrir les prochains transparents qui vont nous donner une idée du plan stratégique sur cinq ans et du budget pour 2018.

Nous voudrions donc souligner le type de modification que nous avons fait sur le budget prévisionnel sur cinq ans. Cela est en rapport avec... pour l'année 2017... une période, une phase opérationnelle qui va jusqu'en 2018.

Et lorsqu'on parle d'un plan opérationnel et plan stratégique sur cinq ans, il n'y a pas de changement. L'objectif et les objectifs sont définis dans le plan stratégique.

Donc, les portefeuilles peuvent être modifiés évidemment. Les indicateurs clés de performance KPI peuvent être modifiés également. Il peut y avoir quelques modifications à ce niveau.

Donc trois grands points dont il faut se rappeler en ce qui concerne le PTI. Nous l'avons incorporé dans le plan opérationnel total de l'ICANN. Cela a été soumis à des commentaires publics. C'est publié.

Et nous n'avons pas également de dépenses pour la transition puisqu'elle est passée en 2018 nous n'aurons pas de dépenses pour la transition IANA et troisièmement, nous avons les révisions qui sont en train de s'effectuer. Il y aura des révisions spécifiques qui seront éventuellement incorporées et intégrées dans nos textes statutaires.

J'aimerais donc vous présenter quelques grands points de la mise à jour du plan opérationnel sur cinq ans, ainsi que du budget de l'année fiscale 2018.

Il s'agit de la deuxième mise à jour de la troisième année 2018 du plan opérationnel sur cinq ans. Pas de changements majeurs par rapport aux lignes de base. Et donc, une nouvelle fois, nous avons un nouveau segment qui s'appelle le PTI par rapport à ce qui était avant les fonctions de l'IANA.

Donc, nous avons des revenus ou un financement de 142,8 millions de dollars et des dépenses de même niveau 142,8 millions de dollars. C'est donc un budget totalement équilibré que nous vous présentons. Il n'y a pas d'initiative qui soit financée à partir de nos réserves.

Donc, point suivant à souligner. Le financement s'accroît plus lentement, augmente plus lentement. Le revenu, les revenus ou le financement... Nous avons atteint 142,8 millions de dollars, 5 % de plus par rapport à ce qui était prévu pour l'année fiscale

2017, mais par rapport aux années précédentes, le taux d’accroissement était plus faible. C’est cohérent par rapport aux nouveaux TLD qui sont opérationnels et qui ont atteint leur niveau culminant.

En ce qui concerne les dépenses pour la ligne de base opérationnelle de l’ICANN au niveau des dépenses en liquide à l’exclusion des fonds de secours, là aussi c’est principalement les dépenses au personnel qui ont causé une augmentation d’environ 5 % des dépenses.

Donc le nouveau programme des gTLD. Ces prévisions sur plusieurs années que nous présentons à chaque trimestre, cela donne donc un point de vue à plusieurs années sur l’utilisation des 62 millions, à hauteur de 62 millions de dollars. Dépenses totales du programme : 267 millions de dollars avec des coûts de 214 millions de dollars et un remboursement de 53 millions de dollars.

Nous avons souligné également l’année 2018 pour vous indiquer que les dépenses totales du programme des nouveaux gTLD à 22 millions de dollars avec des remboursements de 9 millions de dollars et des coûts de 13 millions de dollars.

Cela vous montre bien comment nous avons incorporé l’année fiscale 2018 dans le plan opérationnel et budgétaire sur cinq ans.

Donc, ce qu’il y a de nouveau dans ce processus de planification budgétaire, nous avons un nouveau type de budget. Ça, c’est un budget qui est en rapport avec les pouvoirs accrus des communautés visant à rejeter éventuellement les plans opérationnel ou stratégique.

S’il y a un veto de ce qu’avait approuvé le Conseil d’administration, un budget remplacerait donc un autre budget, remplacerait donc pendant la période de résolution du veto le budget opérationnel. Donc, ce sera véritablement une espèce de budget provisoire.

Le point suivant que nous aimerions souligner, à la suite de ce budget intérimaire pour les activités de l’année fiscale 2018, nous avons inclus une section qui a des activités et des dépenses qui sont analysées, mais pas incluses dans l’ébauche de plan que nous vous présentons. Ces activités seront analysées et prises en considération pendant l’année 2018, basées sur les priorités et sur la disponibilité des financements. S’il y a moins de dépenses, par exemple. Donc, toutes ces activités ne sont pas incluses dans la ligne de base opérationnelle de l’ICANN.

J’aimerais observer une pause maintenant, voir si vous avez des questions sur les transparents que j’ai déjà couverts.

TIJANI BEN JEMAA: Oui. Merci beaucoup. Seun, vous avez une question.

SEUN OJEDEJI: Oui. Merci de cette présentation. Trois questions. Premièrement, en rapport avec les demandes supplémentaires au niveau du budget. Ce qui provient d’At-Large comment... Quel processus...

Donc, vous avez parlé du budget critique. Vous avez parlé du système intérimaire, de ce budget intérimaire. Donc ça représente quelques pourcentages du budget. Donc, ça prend du temps, je pense, de préparer ce budget. Ou bien est-ce que vous avez déjà un budget intérimaire ? Est-ce que cela va nous coûter beaucoup de préparer cela ?

Donc, pour quoi est-ce que maintenant on n’appelle plus revenu et on appelle ça des financements ? Pourquoi ? Ça fait partie des mécanismes de responsabilité. Pourquoi ce terme de financement qui est nouveau par rapport à revenu que nous utilisions auparavant ?

XAVIER CALVEZ: Je vais répondre à la deuxième et la première question. Donc, le nombre de demandes...

Donc ce budget intérimaire, on n'espère pas qu'on aura besoin de l'utiliser, qu'il n'y ait pas un veto donc du budget proposé par le Conseil d'administration. On essaie d'avoir un budget solide qui est présenté, mais au cas où nous avons cette possibilité d'avoir un budget intérimaire qui conserverait la situation.

Et cela est assez simple pour les raisons que vous avez mentionnées. Il ne faut pas trop utiliser nos ressources. Je ne pense pas que cela risque d'arriver.

Premièrement, ce budget intérimaire, il faut que ça reste simple, parce qu'il faut que ça soit compréhensible par la collectivité et la communauté. Il n'y a pas beaucoup de références qui sont faites là-dessus. On a essayé de garder cela très simple. Donc jusqu'à présent, cela ne nous demande pas beaucoup de ressources : concevoir l'éventualité d'un budget intérimaire.

Donc la simplicité, c'est notre priorité : avoir quelque chose de compréhensible, de simple et de facile à mettre en œuvre également. Parce que si ça doit être mis en œuvre, ça doit être fait rapidement. Donc jusqu'à présent, cela représente X nombre d'heures de personnel et ça n'a pas pris trop de ressource en temps et en personnel.

L'autre question que vous aviez, pourquoi on l'appelle financement et non plus revenu ? Ce n'est pas une nouvelle terminologie financière. C'est parce que lorsqu'on a parlé de nos

financements, nos revenus avec notre nouveau PDG, notre nouveau PDG nous a dit financement (« funding » en anglais). C'est un terme pour les organisations à but non lucratif beaucoup plus pertinent. C'est beaucoup plus intéressant et bienvenu d'utiliser le terme financement plutôt que le terme revenu.

Si vous êtes dans le... l'idée des recettes, ça, c'est une idée de profit, d'entreprise qui génère des profits, des recettes, qui construit quoi que ce soit ou fabrique des chaussures et qui prend en compte les frais d'usinage.

Mais le financement de l'ICANN, c'est permettre à l'organisation de faire son travail. Mais il n'y a pas de corrélation entre une production quelconque.

Le financement de l'ICANN est basé sur les transactions des noms de domaine et les frais fixes des gTLD, et ainsi de suite. Il n'y a pas de service que l'ICANN vend entre guillemets directement aux titulaires de noms de domaine. Il y a 25 centimes qui vont être collectés par l'intermédiaire des bureaux d'enregistrement. Mais individuellement, on n'offre pas un service à chaque titulaire de noms de domaine Internet. Ce qui compte, c'est que la stabilité, la sécurité et la résilience de l'Internet soient fortes et solides, et garanties par le travail de l'ICANN.

Donc tout cela est collecté et ça, c’est un financement. C’est comme ça. On l’appelle un financement. C’est la terminologie qui nous semble beaucoup plus correcte, beaucoup plus que le terme recette ou revenu. C’est quelque chose de plus clair et il n’y a rien au niveau conceptuel derrière l’utilisation de ce terme. Et nous avons donc 26 demandes de budget supplémentaires qui nous sont arrivées, pour répondre à votre question.

TIJANI BEN JEMAA:

Est-ce que vous pourriez mettre le chronomètre, le minuteur ?
Moi, je n’ai pas d’autres questions. Vous pouvez poursuivre.

BECKY NASH:

Nous allons vous parler des prochaines étapes et cela indique bien les étapes. En bleu, les choses qui vous intéressent le plus peut-être.

Nous aimerions signaler une nouvelle fois que d’ici le 19 mars, les membres de la communauté doivent soumettre des questions de clarification. Le cas échéant... consacré donc à la mise à jour du plan opérationnel sur cinq ans et à l’année fiscale 2018.

Tout cela sera posté par le personnel, ces questions de clarifications sur icann.org d’ici le 31 mars, et si on a besoin

d’avoir une réunion, d’organiser une réunion pour cette réunion de clarification, et bien cela sera effectué avant le 31 mars.

Nous avons déjà indiqué que le Conseil d’administration reçoit une recommandation sur l’approbation des SO et des AC, des demandes budgétaires supplémentaires, demandes de budget supplémentaire au début du mois de mars et que la période de commentaire public se clôt le 28 avril. Et nous encourageons à commenter par ce biais. À la fin du mois de mai, le rapport du personnel est publié.

Nous aimerions maintenant vous indiquer comment vous pouvez vous engager dans ce travail et nous aimerions indiquer que notre adresse courriel est controller@icann.org.

Nous avons des séances cette semaine auxquelles nous vous invitons. Nous avons le groupe de travail budgétaire, tout à fait informel, avec beaucoup d’interaction qui va se réunir le 14 mars.

Nous avons également une séance sur la responsabilité financière, plan opérationnel et budget qui se déroulera le 16 mars 2017 à 9 h 00 dans le hall A3. Donc, nous avons les commentaires publics sur la gauche de l’écran.

Et nous avons également une liste de diffusion sur les finances. Envoyez-nous un courriel à controller@icann.org et nous

pourrons vous mettre sur cette liste de diffusion pour obtenir plus d'informations au sujet des finances et des aspects budgétaires de la communauté de l'ICANN.

TIJANI BEN JEMAA: Est-ce qu'il y a des questions pour Becky ? Sinon Xavier, vous avez quelque chose d'autre à nous dire.

XAVIER CALVEZ: Combien de temps il nous reste ?

TIJANI BEN JEMAA: On a déjà dépassé notre temps imparti.

XAVIER CALVEZ: Donc une minute sur l'année fiscale 2019. Le processus de préparation de l'année fiscale 2019... Vous savez que nous nous préparons aux opérations du PTI le plus tôt possible, et cela est le résultat évidemment de la transition IANA qui est derrière nous et de ce nouveau système PTI, cette nouvelle structure.

On se prépare donc à l'année fiscale 2019 où au 1^{er} juillet 2018, l'année va commencer. Le 1^{er} juillet, l'année fiscale ICANN commence. On prépare. On va préparer en rentrant dans nos services, au mois de mars donc. Ce budget... On n'a pas encore commencé 2018, mais on commence déjà la préparation de

2019. Donc, on travaille plusieurs années en avance et nous allons d’ici Johannesburg, d’ici le mois de juin, nous aurons déjà consulté la communauté et les clients du PTI pour les fonctions IANA. Parce qu’entre Johannesburg et la fin septembre 2017, et bien l’organisation va produire une ébauche de budget pour le PTI.

Et donc, nous voudrions absolument ajuster et réorganiser un petit peu certaines étapes dans notre processus annuel de planification. Nous commencerons plus tôt et nous avancerons notre processus de planification pour avoir plus de temps dans ce processus. Donc, si vous avez des questions... Il y a une question, je crois.

SEUN OJEDEJI: Oui. Moi, j’ai deux questions.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Il y a Alberto.

ALBERTO SOTO: Ce n’est pas une question, mais si on considère le travail que vous avez fait, et des fois, j’ai critiqué parce qu’on trouvait que c’était trop tard quand on nous a annoncé les résultats. Mais je pense qu’il nous faut penser comme des comptables. Donc à

LACRALO, nous avons pensé avec Humberto que tous nos projets vont être prêts quand vous allez nous dire: « Vous pouvez commencer à faire vos demandes. » On va travailler pendant l’année et donc quand vous nous le direz, on sera prêt, et comme ça, on ne se plaindra pas. Vous ferez du bon travail et nous aussi. Merci.

TIJANI BEN JEMAA: Merci. Seun ?

SEUN OJEDEJI: Merci. Merci pour vos réponses. Vous vous préparez pour l’année fiscale 2019 et pour cette année-là, un des points concerne le site Internet, et At-Large, le site d’At-Large et d’icann.org.

Vu que les gens disent qu’At-Large dépense tout son argent, et on parle de 300 000 dollars pour le site d’icann.org et d’At-Large, je pense que vous pourriez séparer ces deux choses-là pour qu’on sache à quoi revient exactement ce qui correspond à At-Large. Comme ça, on ne nous reprochera pas de dépenser tout notre argent.

TIJANI BEN JEMAA: Allez-y, Xavier.

XAVIER CALVEZ:

Je vais répondre à Seun et puis Alberto. Donc peut-être que c’est une simplification du langage, mais ce n’est pas le prix, quelque chose qui correspond à At-Large. Mais c’est quelque chose qui correspond à l’organisation concernant la maintenance du site d’At-Large et son amélioration.

Nous avons reçu cette question. Alan nous a envoyé un courriel demandant de préciser ce que cela contenait et donc comme résultat, nous allons mettre cela dans le forum de commentaire public. Nous allons fournir davantage de description de ce que cela sera de façon à ce que ce soit clair pour tout le monde, et pour le public aussi, pour savoir en quoi consiste ce travail.

Et pour Alberto, je ne parle pas espagnol. Je m’en excuse. Mais je dirais que j’aimerais vraiment qu’on puisse comprendre les moteurs de façon à vous expliquer quand est-ce que les dates vont tomber, de façon à ce qu’il n’y ait pas de mauvaise surprise et que vous puissiez préparer vos demandes à l’avance.

Nous avons envoyé une série de courriels. Nous avons présenté plusieurs séminaires web, mais des fois, cela ne suffit pas. Et à ce moment-là, si vous pensez que ça ne suffit pas, nous pouvons essayer de mettre cela plus au clair. En tout cas, nous aimerions que vous nous disiez qu’est-ce qui à votre avis ne fonctionne pas bien.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci beaucoup, Xavier. Je voudrais vous demander à tous de lire le budget qui a été publié et de faire des commentaires sur ce budget pour nous aider à faire la déclaration d'At-Large ou d'ALAC. Si vous avez des commentaires personnels à faire, vous pouvez le faire lorsque la période de commentaires publics est ouverte. Mais j'aimerais qu'on fasse des commentaires maintenant de façon à ne pas nous plaindre par la suite.

XAVIER CALVEZ:

Un dernier commentaire. Nous avons eu plus de commentaires l'année dernière que l'année d'avant. C'est bien. On veut recevoir davantage de commentaires cette année encore. C'est pour cela que nous sommes heureux d'avoir ce type d'occasion de présenter les informations, de vous présenter les informations. C'est le moment pour vous de dire où est-ce que vous voulez qu'on utilise les ressources de l'ICANN et ce qui vous paraît une mauvaise utilisation de ces ressources.

C'est le moment de le dire. Il n'y a pas de mauvais commentaires. Il n'y a pas de questions bêtes. Donc n'hésitez pas, posez vos questions pendant la période de commentaires publics. Et pour une petite mise à jour administrative, nous avons constaté qu'il y a eu une série de petites erreurs dans le document et de coquilles. Donc, nous allons publier une version

corrigée dans quelques jours et nous indiquerons les corrections à faire ou les corrections faites.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci beaucoup, Xavier. J’aimerais vous remercier, remercier votre équipe pour tout ce que vous faites pour travailler avec notre communauté. Je peux vous dire que je suis moi-même membre du groupe qui travaille avec vous pour la planification du budget, et la planification a beaucoup évalué. Et je crois que maintenant nous sommes dans un état d’équilibre, de stabilité. Nous avons des informations à l’avance et tout le monde peut faire des commentaires et nous n’avons pas de mauvaises surprises. Donc, bravo et merci.

XAVIER CALVEZ:

Merci. Tijani a fait et fait un gros effort pour participer en permanence à ces groupes de travail, mais ce groupe de travail est ouvert à tout le monde. Vous n’avez pas besoin d’être membre. Il n’y a pas de limites, il n’y a pas de restrictions. C’est notre... Nous nous réunissons le mardi de 5 h 00 à 8 h 00. Vous pouvez participer à une seule partie de cette séance parce qu’elle est longue. Nous le comprenons, et comme c’est long, il y aura un diner qui sera servi pendant cette réunion. Donc mardi en fin d’après-midi. Merci.

[Applaudissements].

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. Nous avons notre prochaine séance. Nous commençons en retard, et hélas, nos deux invités, un est un membre d’ALAC, doivent partir de bonne heure parce qu’ils ont un engagement avec le Conseil. Donc, nous avons Carlton Samuels et Kaili Kan, qui sont tous les deux membres de l’équipe de révision du CCT, qui vont nous dire où on en est et qui vont nous permettre d’être au courant de ce qui se fait et d’en parler ensuite pendant la semaine avec le président de l’équipe du CCT. Alors Carleton, vous commencez.

CARLTON SAMUELS: Mon collègue et moi, Kaili Kan, sommes ici pour vous donner une mise à jour de ce qui s’est passé dans l’équipe de révision du CCT. Comme la plupart d’entre vous le savent, nous sommes en train de préparer un rapport préliminaire et le rapport maintenant a été présenté à la communauté pour que la communauté nous donne son opinion et présente ses recommandations, nous dise les choses qu’on a peut-être oubliées et nous apporte des précisions ou nous dise quels sont les points sur lesquels il faut un peu plus de précisions.

Je vais être... Je vais travailler avec des diapos. Donc je vais vous dire les points qui me paraissent importants et on passera d’une diapo à l’autre.

Donc, j’espère que vous voyez cela. Moi, j’ai du mal à le voir d’ici. Je vais regarder mes propres diapos. Donc, rapport préliminaire de l’équipe de travail sur la concurrence, la confiance et le choix du consommateur. Passons directement à la diapo numéro 3. Diapo numéro 3. Ici, vous voyez le contexte dans lequel l’équipe de révision travaille. Nous devons évaluer le programme de nouveaux gTLD pour voir s’il tenait compte de la concurrence, de la confiance et du choix du consommateur. Nous devons évaluer l’efficacité du processus d’évaluation et de candidature. Nous devons évaluer l’efficacité des protections qui existaient et nous avons fait une liste des choses qui, à notre avis, manquent.

Nous avons étudié les problèmes d’inégalité qui existaient dans le système. C’est très important qu’on remette tout cela dans un contexte. Il y a un groupe de travail sur le PDP de procédures ultérieures qui regarde les brèches qui peuvent exister dans ce programme et ce qui peut être fait à propos de ces brèches, et de ce qui n’est pas efficient dans ce programme. Et nous travaillons avec eux, étroitement avec eux, en coopération.

Donc, l’objectif... Notre objectif était de nous baser sur des informations. Lorsqu’il n’y avait pas d’informations, nous étions prudents dans nos recommandations et à mesure que nous avons avancé dans notre rapport... Alors si vous lisez ce rapport, vous le verrez. Nous avons travaillé de manière la plus proche possible de cet objectif.

Si vous regardez la diapo numéro 4, donc le rapport préliminaire et ses conclusions initiales. Nous pensons qu’il y a eu des améliorations modestes dans la concurrence, le choix du consommateur. Nous pensons que c’est un petit peu comme un... quelque chose qui avance. On voit ce qui s’est un petit peu... comme un bateau. On voit ce qui se trouve au-dessus de l’eau, mais on ne voit pas ce qui se trouve en-dessous de l’eau. Donc, nous avons besoin de données pour savoir ce qui se passe en-dessous de la ligne de flottaison de ce bateau.

Donc, nous n’avons pas encore confirmé la date de ce séminaire web que nous allons organiser, mais nous allons bientôt le faire. Il y a un processus de consultation pour les membres d’At-Large pour que vous nous donniez votre feedback et que vous nous disiez comment rendre cette révision encore meilleure que ce que nous voulions à l’origine.

Et ici, donc, les découvertes clés de notre travail. Nous avons constaté que l’expansion du marché du DNS comprend une

concurrence et un choix du consommateur croissant. Il y a eu un certain succès pour atténuer les effets négatifs du marché et de son expansion au niveau du choix du consommateur et des droits des consommateurs. Et nous parlons ici des protections, dans ce sens.

Nous disons toujours que c’est quelque chose de nouveau. C’est un nouveau processus. Nous en sommes au début et donc il nous faut analyser les choses. Nous avons encore un certain manque de données. Donc à mesure que nous avançons, nous constatons qu’il y a ce manque de données.

Mais il y a des recommandations que nous pouvons faire. Il est important que vous les lisiez pour vous donner une petite idée. Nous avons décidé que nous allions donner des recommandations et que nous allions les prioriser de façon à dire les recommandations qui sont des exigences, qui doivent être mises en œuvre avant le lancement des procédures ultérieures. Ces recommandations donc sont des priorités élevées et elles arrivent 18 mois avant le rapport final. Ensuite, il y a les recommandations à priorité moyenne et les recommandations à priorité basse, c’est-à-dire ce qui aura lieu avant la prochaine révision.

Rappelez-vous que ces révisions sont obligatoires dans l'affirmation d'engagement. Elles doivent être faites tous les cinq ans. Voilà.

Si vous regardez, nous avons 50 recommandations. Et en termes de priorités, vous pouvez voir que 18 sont des exigences, 16 sont de priorité élevée, ensuite il y en a 8 en priorité moyenne et 8 en priorité basse. Donc, cela vous montre bien le sérieux avec lequel nous avons fait ce travail. Lorsque l'on regarde le domaine individuel, vous verrez la ventilation que nous avons faite.

Et rappelez-vous qu'il y a une exigence générale, le besoin de données. Nous avons passé beaucoup de temps à chercher des données. Ici, vous voyez il y a un mandat qui est présenté dans les obligations contractuelles, la concurrence des consommateurs et les engagements des AOC. Nous n'avons pas de données concernant la précision dont nous avons besoin pour avoir vraiment, pour pouvoir nous prononcer vraiment clairement et être sûr de ce que nous disons sur la façon dont les choses sont en ce moment.

En tout cas, au niveau de la concurrence, nous avons 7 recommandations ; pour le choix des consommateurs, nous en avons 4 ; pour la confiance des consommateurs, 4 ; pour les protections, vous voyez, il y en a 26. Plus de 50 % de nos

recommandations appartiennent aux protections. Au niveau du processus de candidature, il y en a 8. Au niveau des candidatures, il n’y en a que 8.

Donc, nous nous sommes moins focalisés sur les brèches qui existaient dans le programme ou les difficultés qui existaient dans le programme. Nous voulions voir quels étaient, surtout les inégalités qui existaient dans ce programme. Donc, ça nous donne un total de 50.

Et je vais en reparler un petit peu, puis nous reviendrons aux données. Nous avons utilisé beaucoup de sources, des sources, pour ce travail. Il y avait aussi... Il y a eu deux enquêtes ou deux sondages qui ont été faits par l’ICANN : une qui a été faite en 2015 et l’autre, en 2016. Ces sondages nous ont donné beaucoup d’information que nous avons étudiée pour parvenir à certaines de ces recommandations.

Ce dont il faut tenir compte ici, c’est que ces enquêtes, ces sondages étaient basés sur des données objectives. Et elles sont utiles, parce qu’on a pensé qu’il fallait recueillir certaines données qui pouvaient nous fournir une analyse objective de ce qu’était le marché. Les données... Pour ces données, nous avons besoin de données de base et de mécanismes pour nous assurer que dans la prochaine révision aussi, si nous voulons avancer

dans la mise en œuvre des recommandations aussi pour assurer donc que nous aurons des analyses objectives.

Nous avons aussi fait une étude économique du point de vue de l’analyse. Nous avons des enquêtes concernant ce qui se passe, pour avoir une meilleure compréhension et pour savoir pourquoi les choses sont telles qu’elles sont dans le programme de nouveaux gTLD, pourquoi il y a eu très peu de demandes de candidature pour les gTLD et un marché, une activité de marché plus faible dans le Sud du monde. Nous essayons de comprendre pourquoi cela a lieu, pourquoi les choses sont comme cela.

Nous avons encore certaines études à faire, par exemple, de parking. Je ne sais pas si vous connaissez ce phénomène de parking. Mon collègue ici a été très utile pour travailler sur ce problème de parking. Je vais demander à mon collègue de nous expliquer de quoi il s’agit ici.

KAILI KAN

Bien. Merci Carlton. En ce qui concerne le parking, c’est un problème important, surtout pour les utilisateurs finaux au niveau des bureaux d’enregistrement. Les données recueillies montrent que pour les TLD, le nombre de domaines enregistrés qui sont, qui font l’objet d’un parking sont de 60 %.

Donc l’année dernière, pour une série de raisons, je vais vous dire qu’il y a sept types de données parking, mais que cela n’est pas fait pour des demandes légitimes. Donc, cela montre que ces domaines, ces noms de domaine qui sont gardés dans des parkings sont utilisés pour des objectifs abusifs, comme le lavage d’argent, l’hameçonnage, etc.

Donc, ce haut degré de données faisant l’objet d’un parking montre que cela porte préjudice aux utilisateurs, aux bureaux d’enregistrement et à l’ICANN. Cependant comme je l’ai dit, pour une question légale, les gTLD et les registres qui font l’objet de parking sont de 50 %. Donc cela, ces résultats viennent d’une révision de CCTRT et ici, l’objectif est de trouver les problèmes qui existent, qui sont particuliers aux nouveaux gTLD, plutôt qu’une question d’héritage et de nouveaux gTLD.

Il faudra peut-être faire, que l’ICANN fasse une étude spéciale pour les domaines qui font l’objet de parking et aussi pour les nouveaux enregistrements. On a aussi constaté qu’il y a une concentration du marché qui a été inférieure.

Mais si on retire les domaines qui ont fait l’objet de parking, les noms de domaine qui ont vraiment été utilisés, à ce moment-là, c’est une histoire différente. Il faudra recalculer cela pour dire s’il y a eu une baisse ou pas. Donc, ce problème du parking est

quelque chose qui a aussi un impact sur le consommateur, sur son choix, etc., et qui a un effet au niveau mondial dans ce sens.

CARLTON SAMUELS:

Merci beaucoup, Kaili. Nous voulons mettre l'accent sur le fait que nous cherchons davantage de détails et d'informations, et de principales raisons pour lesquelles il y a davantage de données qui feront l'objet d'un parking. C'est lié à la concentration du marché. C'est important, parce que cela est lié à la concurrence.

Et le second point, beaucoup de domaines qui sont parqués, il y a un bureau de taxes pour les consommateurs et pour les utilisateurs dans l'utilisation d'hameçonnage et de différentes actions malhonnêtes qui vont à l'encontre de l'intérêt du consommateur bien sûr.

Nous avons aussi une étude qui a été faite pour les abus du DNS qui va être présentée et c'est là que nous pouvons fournir des données intéressantes à At-Large. Nous n'avons pas encore le niveau de précision des données dont nous avons besoin pour pouvoir parvenir à une déclaration claire concernant l'abus du DNS et l'impact que cela peut avoir pour les utilisateurs finaux.

Nous sommes en train de faire cela. Je pense qu'à la fin du mois d'avril, nous aurons davantage d'informations à vous fournir. Il y

a aussi des études qui sont faites en ce moment, concernant les mécanismes de protection de droits et dans quelle mesure cela affecte les marques qui sont présentes dans l’espace du DNS. Il y a des études internes et les résultats vont être présentés aussi.

Comme vous le voyez, les données dont nous avons besoin sont des données clés, parce qu’elles nous aident à voir ce qui correspond au parking ou pas, et cela a un impact sur les utilisateurs. Au niveau des prix, nous n’avons pas encore de données.

Vous savez qu’au niveau de l’héritage, le premier, le plus grand est le .com et nous ne savons pas dans quelle mesure cela a un impact sur le mouvement des prix dans le système. Parce que même si on sait quel est le maximum au niveau des prix, on ne sait pas si ce prix est appliqué au niveau général. Donc, il faut voir comment obtenir davantage de précisions là-dessus.

La concurrence, c’est quelque chose d’important pour décider si le marché connaît une expansion, s’il y a une concurrence et si cette concurrence fonctionne correctement.

Une des choses importantes ici est que nous ne savons pas vraiment le taux d’abus du DNS. Il y a un taux d’abus du DNS qui existe entre les gTLD et les gTLD. C’est très important. Les nouveaux gTLD ne sont pas non plus limité au niveau du prix. La comparaison ici est importante.

ALAN GREENBERG: Je vais vous interrompre. Vous êtes un petit peu en retard, il me semble.

CARLTON SAMUELS: Donnez-moi une minute de plus.

La dernière diapo va vous montrer ce que nous allons faire dans le futur. C’est important. Ensuite, j’ai fini. Bien. Donc la page 48.

Donc en résumé, je dirais que nous avons beaucoup de choses encore à faire. Nous attendons davantage d’informations pour pouvoir faire plus de représentation. Nous voulons être sûrs de ce que nous faisons. Donc, nous attendons ces informations. Nous vous demandons de regarder les protections qui existent et les recommandations liées à la protection, parce qu’elles sont destinées aux utilisateurs finaux. Donc, je pense que ça peut vous servir.

Ce que vous voyez ici sur cette diapo, c’est un calendrier concernant notre planning de cette année. Vous voyez donc la partie d’abus et la question concernant le parking. Ensuite, nous aurons au mois de mai une réunion présentielle sur laquelle nous allons travailler, au cours de laquelle nous allons travailler sur la réponse de la communauté.

Ensuite, nous allons... Au mois de juin, nous devrions avoir le rapport final de l’étude d’abus du DNS et ce rapport sera présenté au mois de juillet.

Voilà. C’est plus ou moins ce que nous faisons au niveau du CCTRT. Je vous demanderais de lire ces recommandations soigneusement et de bien regarder ces recommandations concernant les protections du DNS, parce que c’est là que cela peut vous, peut avoir un impact sur votre communauté. Voilà. Merci.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup, Carlton. Nous avons une pause rapide. Ensuite, nous avons une session, une séance de plus avec SSAC. Et ensuite, nous parlerons, nous aurons une séance avec la ccNSO. Nous allons commencer à l’heure, même si la salle est vide.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]